



**DATE DE PUBLICATION : 23 septembre 2022**

Le directeur du Recrutement et des Carrières

Délégation de signature

Vu la délégation de signature reçue du premier sous-gouverneur par Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 23 septembre 2022 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directeur général des Ressources humaines, à M. Stéphane MARTINAT, directeur du Recrutement et des Carrières le 23 septembre 2022 ;

Délégation permanente est donnée à M. Christophe PARACHINI, chef du service du Recrutement ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme France AUBANEL, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service du Recrutement.

Fait à Paris, le 23 septembre 2022

Stéphane MARTINAT